

22. Application du Règlement sanitaire international (RSI)											
De base			En développement			Avancé			De pointe		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Orientation Stratégique	L'INSP reconnaît qu'il a des responsabilités dans le cadre du RSI, mais n'a pas évalué officiellement ses fonctions, ses capacités et ses lacunes.		L'INSP a examiné les exigences du RSI et a établi des priorités pour le renforcement de certaines capacités essentielles.			L'INSP a élaboré un plan exhaustif pour s'acquitter de ses responsabilités au titre du RSI. Il couvre les principales priorités et identifie les priorités suivantes.			Les plans de l'INSP prévoient la coopération avec des organisations dans le pays et à l'échelle internationale pour améliorer la notification et la réponse aux urgences de santé publique potentiellement de portée transfrontalière ou internationale, et pour soutenir les efforts de sécurité sanitaire mondiale.		
Systèmes	Divers représentants de l'INSP collaborent ponctuellement avec d'autres entités gouvernementales à différents moments. Une collaboration transfrontalière intervient parfois dans des situations d'urgence, mais la participation régulière à la préparation transfrontalière ou à toute autre collaboration en matière de sécurité sanitaire est minime.		L'INSP dispose de certains systèmes de surveillance, d'intervention d'urgence et d'autres fonctions au titre du RSI, mais ils sont souvent insuffisants. Le personnel responsable de l'application du RSI a été nommé, mais ses responsabilités ne sont pas clairement définies. La préparation transfrontalière et d'autres collaborations en matière de sécurité sanitaire sont en cours de mise en place.			L'INSP dispose de systèmes de surveillance et de notification efficaces. L'INSP a nommé des personnes qui assurent un accès 24 heures sur 24 aux questions sur le RSI et la coordination. Les systèmes d'approvisionnement, de déploiement du personnel et de réponse à d'autres besoins en cas d'urgence fonctionnent généralement bien. L'INSP travaille régulièrement avec les pays voisins sur les questions de sécurité sanitaire.			Les systèmes et les PON de l'INSP pour l'application du RSI servent de modèle à d'autres. En plus d'une couverture 24 heures sur 24 des événements dans le pays, l'INSP entretient de solides collaborations transfrontalières et peut aider d'autres pays si nécessaire. Même dans les situations d'urgence les plus extrêmes, elle dispose de systèmes adéquats pour garantir une riposte robuste et la flexibilité nécessaire pour adapter les systèmes, y compris en dispensant une formation sur les modifications, si nécessaire.		
Ressources	Les ressources dont dispose l'INSP pour détecter, évaluer et réagir aux événements sont limitées. Bien que les partenaires aident parfois à obtenir les fournitures nécessaires et fournissent d'autres formes d'assistance en cas d'urgence, ces ressources sont souvent insuffisantes.		L'INSP dispose de ressources, souvent grâce au soutien de ses partenaires, pour reconnaître et répondre à certaines situations préoccupantes (p. ex., grâce à la surveillance des maladies de type grippal) et pour se procurer des fournitures en cas d'urgence.			L'INSP a affecté des ressources spécialement pour l'application du RSI, y compris pour la collaboration transfrontalière et avec d'autres organisations aux niveaux national et infranational. L'INSP organise des formations sur le RSI et le renforcement des capacités connexes. Il a presque toujours les ressources nécessaires pour se procurer des fournitures d'urgence.			L'INSP a suffisamment de ressources pour respecter ses engagements en matière de RSI et soutenir l'application du RSI par d'autres organisations dans le pays. En cas de besoin, il peut soutenir des efforts internationaux et transfrontaliers en réponse aux menaces mondiales potentielles. Il a les ressources nécessaires pour le déploiement des ressources humaines, l'achat et la distribution des fournitures nécessaires, etc.		
Qualité	L'INSP connaît ses obligations au titre du RSI et ses limites pour s'en acquitter. Lorsque des événements à signaler au titre du RSI se produisent, beaucoup de temps peut s'écouler avant que l'INSP ne les détecte et ne les signale.		L'INSP est en mesure de signaler la plupart des événements à déclarer, mais le fait parfois avec du retard et avec des informations incomplètes ou inexacts. Lorsqu'un événement est détecté, l'INSP peut prendre certaines mesures pour y remédier.			Les systèmes et les processus de l'INSP l'aident à détecter et à signaler les événements à déclarer avec précision et en temps utile. Ses liens avec d'autres organisations contribuent à garantir une réponse efficace aux problèmes.			L'INSP satisfait systématiquement aux exigences du RSI. L'INSP évalue régulièrement ses processus liés au RSI afin de repérer et de corriger les faiblesses. Les systèmes et les PON de l'INSP, les accords inter institutions et d'autres outils sont largement utilisés par d'autres entités.		
Participation	L'INSP a peu de contacts avec d'autres organisations qui pourraient l'aider à respecter ses obligations de déclaration.		L'INSP établit des relations avec des partenaires clés, comme l'exige le RSI. La communication et la collaboration sont ponctuelles.			L'INSP a établi des relations stratégiques avec des groupes qui sont des partenaires importants dans l'application du RSI. Des accords formels décrivent la manière de collaborer pendant les événements et établissent des lignes de communication claires.			L'INSP joue un rôle de leader dans la création de liens entre les groupes dans le pays et dans le monde. Les relations et les accords formels avec les partenaires et les pays voisins sont entretenus en dehors des périodes d'urgence afin de garantir leur bon fonctionnement en cas d'urgence.		

Impact

<p>Les événements à déclarer sont détectés et/ou signalés à l'OMS avec des retards importants. Le non-respect du RSI constitue une menace nationale, transfrontalière et mondiale.</p>	<p>L'INSP est rapidement informée de la plupart des événements à déclarer au titre du RSI et les signale à l'OMS. La détection des événements et leur déclaration sont parfois effectuées avec du retard. Des relations de travail transfrontalières et avec d'autres administrations publiques et organisations commencent à se développer, ce qui améliore la qualité de la réponse.</p>	<p>Le respect du RSI par l'INSP contribue à limiter la propagation et l'impact des événements dans le pays et dans les pays voisins.</p>	<p>Grâce au leadership de l'INSP et à ses relations transfrontalières et internationales, les mesures nationales de préparation et de riposte sont un modèle pour les autres pays. Les contributions de l'INSP aux efforts de riposte internationale ont réduit l'impact sur la santé publique des événements qui se produisent dans le pays et à l'étranger.</p>
--	--	--	---